



Séance du 24 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 26

Date de la convocation : 18 mars 2025

Date d'affichage : 01 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Étaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – P. PARISOT – T. SCHLUMBERGER – O. HOUILLON – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : G. SALVI donne pouvoir à O. HOUILLON – S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – C. LAMBOLEY donne pouvoir à G. BRIOT – V. TRARI MEDJAOUI – S. LAMBERT donne pouvoir à P. PARISOT – B. GRANDJEAN donne pouvoir à T. SEGUIN – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. FAIVRE donne pouvoir à B. PY

Excusée : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Monsieur Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2025/03/17

Création d'un budget annexe « réseau de chaleur » à compter de l'exercice 2025

Madame le Maire propose de créer à compter de l'exercice 2025 un budget annexe « Réseau de Chaleur » assujetti à la TVA et conforme à l'instruction M4 permettant de gérer l'exploitation de la future chaufferie bois qui alimentera entre autres les bâtiments suivants : école primaire du centre, salle des fêtes, CMS, mairie, ancien trésor public, médiathèque, musée et permettra la vente de chaleur.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à la majorité avec 4 voix CONTRE (Monsieur KIFFER, Monsieur IPPONICH, Madame HOTTINGER et Madame TETOT (procuration à Monsieur KIFFER)), 1 Abstention (Madame HEQUET) et 18 voix POUR :

- Approuve la création à compter de l'exercice 2025 d'un budget annexe « Réseau de Chaleur » assujetti à la TVA avec une périodicité trimestrielle et conforme à l'instruction M4.
- Autorise Madame le Maire à effectuer toute démarche en ce sens.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE